

# ASSOCIATION FAMILIALE DE SUNDHOFFEN

## AUTORISATIONS ET REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### AUTORISATION DE RENTRER SEUL

Pour les enfants de 10 ans, j'autorise mon enfant à rentrer seul depuis nos locaux, après les activités de l'ALSH et dégage ainsi l'Association Familiale de toute responsabilité :

- à 12 heures :       OUI       NON

- à 18 heures :       OUI       NON

### AUTORISATION DE LA PUBLICATION DE L'IMAGE DE L'ENFANT

J'autorise l'accueil de loisirs, exclusivement à des fins non commerciales, à exposer ou diffuser les photographies et documents audiovisuels représentant mon (mes) enfant (s) et ce dans les supports de communication de l'accueil de loisirs et de la commune. Je m'engage, par la présente, à ne pas exercer de recours ultérieur en cas de publication de ces images :

OUI

NON

### REGLEMENT INTERIEUR

Je reconnais avoir reçu lors de la remise de la fiche d'inscription, un exemplaire du règlement de l'ALSH de l'Association Familiale et l'accepte. Le présent règlement est établi pour l'année **2026**.

Fait à Sundhoffen,

Signature du(es) parent(s) ou tuteur légal :

Le